

# *Sauveteurs auxiliaires du canton de Genève*

## **UN PEU D'HISTOIRE**

Depuis la nuit des temps, l'homme s'est efforcé de se prémunir et de lutter contre son allié le plus précieux, le feu, lorsqu'il devient incendie. Malgré tous les progrès enregistrés au fil des ans, on s'est rendu compte que sans organisation, la panique prenait le pas sur l'efficacité. Raison pour laquelle, dans chaque commune, on a établi un dispositif précis en cas de sinistre.

## **AUXILIAIRES SUR LE TERRAIN**

La nécessité d'avoir des auxiliaires, comme on l'entend aujourd'hui, s'est vite fait sentir. Lors de sinistres, la panique du public était souvent un problème qui mettait en danger la vie des simples badauds. L'incendie du Grand Quai, en 1871, en fournit la preuve. C'est d'ailleurs cette même année que naquit l'idée de créer officiellement un corps de sauveteurs auxiliaires. Après discussions, consultations et analyses, le premier corps de sauveteurs auxiliaires vit le jour en 1874 dans la Cité. Ce "groupement" prit tout d'abord le nom de "Corps des Constables de Genève". Ce mot constable est dérivé de l'anglais signifiant "officier de police". Ces bénévoles, voulant s'affirmer comme tels aux yeux de certains, prirent trop d'importance dans la cité. L'appellation « Corps des Constables » fut alors changée en « Corps des Sauveteurs auxiliaires ».

## **QUE FONT-ILS ET POURQUOI?**

Les sauveteurs auxiliaires travaillent aux côtés des pompiers ou des policiers. Ce sont des personnes qui, bénévolement, viennent au secours de leur prochain en cas d'incendies ou d'autres catastrophes d'ordre accidentel ou naturel.

Leur travail principal est donc d'éloigner les curieux, de s'occuper de la circulation, de bloquer des carrefours, de protéger les biens d'autrui, d'aider à l'évacuation des lieux et de donner, le cas échéant, les premiers soins aux blessés.

Les sauveteurs auxiliaires ne sont pas seulement là qu'en cas de sinistre. Leur présence est aussi nécessaire lorsque la commune organise des fêtes ou manifestations telles que les Promotions, le 1er Août, l'Escalade, etc. En plus de leur mission habituelle d'ordre et de sécurité, ils prêtent encore leur concours à l'intendance : préparation et service des repas, animation de stands, par exemple.

Au service de leurs concitoyens et au bénéfice d'un solide sentiment d'appartenance à un groupe, ils sont fiers de leur devise

## **AMITIE et DEVOUEMENT**

### **ORGANISATION**

Les sauveteurs auxiliaires du canton de Genève sont membres d'un Corps de Sauveteurs auxiliaires dépendant de l'autorité communale.

Ils font partie du dispositif de sécurité de la population dans les communes de

**CAROUGE - CHÊNE-BOUGERIES - CHÊNE-BOURG - GENEVE - GRAND-SACONNEX  
LANCY - PREGNY-CHAMBESY - THONEX - VERNIER**

En Ville de Genève, le corps compte quatre sections:

**CITE - EAUX-VIVES - PLAINPALAIS - PETIT -SACONNEX** , régies par un comité directeur.

Ces Corps et Sections sont membres de la Fédération des Corps de Sauveteurs auxiliaires du Canton de Genève